



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E110194

VALABLE JUSQU'AU 12/01/2024

ÉDITÉ LE 20/12/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/01/2002

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE MANS 440 119 469

Siret : 440 119 469 00029

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 172079377 V 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 172079377 V 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2022

Raison sociale : DUBOURG PHILIPPE

5, ROUTE DE COURTE BOULE
72560 CHANGE

Téléphone : 02 43 84 83 72

Portable :

Site Internet :

E-mail : dubourgphilippe@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

DUBOURG PHILIPPE CO-GÉRANT / DUBOURG SANDRINE CO-GÉRANTE

Fax :

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	16/11/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	16/11/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	16/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.